





Etude de la mise en place d'une unité de micro-méthanisation

Principe

Le but est d'exposer la méthodologie qui sera utilisée pour mener à bien l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une unité de micro méthanisation sur la commune de Yaté. Cette étude est menée pour le compte de l'Adevy, Agence de développement de la commune de Yaté, avec le soutien technique et financier de la Province Sud et de l'Ademe.

Description

L'ADEVY est une association ayant pour but le soutien au développement économique de la commune de Yaté. L'agence regroupe et soutient plusieurs activités : Quincaillerie, Point de vente de produit de la mer et produits agricoles, pépinières, élevage de cailles, abattage et conditionnement de cailles. Ces activités sont essentiellement concentrées sur le village et la périphérie de Yaté.

Dans le cadre de cette activité, divers déchets organiques sont produits : Déchets d'abattages de cailles, fientes et paillage souillé lors de l'élevage des cailles, invendus agricoles ou de produits de la mer. Par ailleurs, les activités d'abattage et d'élevage engendrent des besoins important en chaleur et en électricité (eau chaude, incubateurs, écloserie...). En complément, les activités de pépinières et d'agriculture ont des besoins en amendement organiques et en fertilisants. La concomitance des 3 facteurs (présence de déchets organiques, besoins en chaleur et besoins en fertilisants organiques) permettent d'envisager la création d'une unité de micro-méthanisation

Lieux où a pris place le projet : Commune de YATE

CONTACTS

Bureau d'étude : CBE, Calédonie Bureau d'Etudes

Partenaires du projet :

Province Sud

Direction de l'environnement

20 34 00

denv.contact@province-sud.nc

ADEME

Environnement.caledonie@ademe.fr

24 35 17







Eléments techniques / Mise en œuvre

Le déroulé de la mission tel que défini par l'Adevy, fait apparaître 2 étapes distinctes.

Etape 1:

La première étape de la mission doit permettre de :

- Définir les flux de déchets organiques produits dans le cadre des activités de l'association,
- Définir les flux de déchets organiques connexes mobilisables à proximité du site envisagé pour l'implantation de l'unité de production de gaz,
- Définir et caractériser les besoins en énergie (chaleur et électricité) de l'association,
- Evaluer les besoins en fertilisants et amendements organiques de l'association ou de ses adhérents,
- Visiter le site d'implantation de l'unité de micro-méthanisation proposé par l'Adevy

A l'issue de cette première étape le bureau d'étude devra être en possession de l'ensemble des éléments de contexte pour réaliser la seconde étape.

Etape 2:

La seconde étape doit permettre de :

- Définir le processus de traitement des déchets et de production d'énergie le plus adapté,
- Statuer sur le site d'implantation de l'unité de micro-méthanisation proposé par l'Adevy, Proposer un mode de sélection de l'entreprise en charge de la fourniture et de la mise en place de la future installation.
- Réaliser une feuille de route pour la poursuite du projet

Eléments financiers

Les rapports seront livrés pour validation en version informatique (PDF, Word, Excel). Compte tenu des nouvelles possibilités de dématérialisation des rapports d'étude, il n'y aura pas de restitution en version papier.

L'ensemble des frais (déplacement, repas, hébergement) seront à la charge du bureau d'études et sont inclus à la prestation.

Le paiement sera effectué au crédit de Calédonie Bureau d'Etudes en fin de mission et sur présentation de facture. Il ne sera demandé aucun acompte dans le cadre de cette mission.

PU	Q	HT	TSS	TGC	TTC	
Prestation	91 000	10	910 000	45 500	3 185	958 685
Frais inclus (YC déplacements)	•	-				
TOTAL	45 500	910 000	958 685			

L'investissement de départ est de 958 686 CFP.

Subvention ADFMF-PS

Le comité de gestion ADEME-PS a aidé à la réalisation du projet à hauteur de 70% soit 671 080 f CFP.

